

## DEMANDE DE TRAVAILLEUR INTERIMAIRE – FICHE DE LIAISON

ACTIVITE : BTP

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### Entreprise utilisatrice (EU)

Raison sociale

Adresse

APE

SIRET

#### Entreprise de travail temporaire (ETT)

Raison sociale

ESSY INTERIM

5 Rue Robert DENOS  
78210 SAINT CYR L'ECOLE

Tél. 01 80 82 43 74

Fax

#### Interlocuteur

Nom

Fonction

Tél.

Fax

Email

#### Correspondant

Nom BANSE Adji

Fonction Responsable d'agence

Tél. 07 56 27 68 47 / 01 80 82 43 74

Fax

Email [contact@essyinterim.fr](mailto:contact@essyinterim.fr)

#### Interlocuteur administratif et comptable

Nom :

Téléphone/ Email :

#### Interlocuteur facturation

Nom :

Téléphone/ Email :

#### Service de santé au travail de l'EU

Raison sociale :

Adresse/ Téléphone/ Email :

#### Service de santé au travail

Raison sociale

OSTRA

Adresse

11 Rue VAUBAN  
78000 VERSAILLES

Nom du médecin

Tél. 01 39 20 98 83

Fax

Email

## RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

### Profil du poste

Poste

Qualification recherchée

Date de début de la mission

Date de fin de la mission

Principales tâches à effectuer

Posté

Oui

Non

Travaux de nuit

Oui

Non

Horaires de travail

de

à

### Chantier

Description

Adresse

Lieu d'accueil du travailleur intérimaire

Nom du responsable dans l'entreprise/téléphone/email

Nom du responsable sur le chantier/téléphone/email

Contraintes particulières

### Principaux risques au poste de travail

- Travaux en hauteur
- Travaux sous circulation
- Manutentions manuelles
- Vibrations
- Bruit
- Incendie – explosion

Utilisation de machines ou engins

Utilisation de produits chimiques

Exposition à des poussières

Autres précisions :

Poste nécessitant une formation renforcée à la sécurité  
(Art. L4154-2 du Code du travail)

Oui

Non

Poste soumis à surveillance médicale renforcée  
(Art. R4624-19 du Code du travail)

Oui

Non

## AUTORISATIONS, HABILITATIONS, FORMATIONS NÉCESSAIRES

### Autorisations - Habilitations

Autorisation de conduite :

- Permis de conduire catégorie
- Engins de chantier catégorie
- Appareils de levage de charges catégorie
- Plate-forme élévatrice mobile de personnes catégorie

Habilitation électrique niveau

Autres

A préciser

### Formations spécifiques

- Sauveteur-secouriste du travail
- Amiante
- Utilisation des extincteurs
- Autres
- Montage-démontage d'échafaudage
- Formation au port des EPI (protection respiratoire, système antichute...)

### Équipements de protection individuelle remis en fonction de l'évaluation des risques

Remis par	EU*	ETT**		EU*	ETT**
Casque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lunettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Masque antipoussières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Système antichute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Masque antigaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		
Vêtements de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Masque de soudeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Gants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Protecteur antibruit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

\* EU : Entreprise utilisatrice \*\* ETT : Entreprise de travail temporaire

## Salaire de référence

*L'intérimaire mis à votre disposition doit percevoir la même rémunération, y compris primes et avantages en nature, que percevrait, dans votre entreprise, après période d'essai, un salarié de qualification équivalente occupant le même poste de travail (article L322.4.16.3 du code du travail). En conséquence, l'entreprise certifie que la rémunération de référence sur le poste est :*

Salaire horaire de référence : ..... €      Prime (à préciser) : ..... €

Panier Repas : ..... €      Montant assujetti : ..... Non assujetti : ..... €

Déplacements : .....€      Par jour : .....      Autre : .....

Organisation de la majoration des heures supplémentaires (à défaut la loi sera appliquée à savoir 25%)  
.....

Majoration des heures travaillées les dimanches, jours fériés, nuits selon le code du travail ou de la convention (à préciser si besoin) :  
.....

Jours fériés chômés : .....      Jours fériés travaillés : .....

Fermetures annuelles : .....      Imposées ou non : .....

Avantages et autres modalités : .....

## Organisation du temps de travail

Nombre d'heures :

Hebdomadaire (par semaine) : .....

Mensuel : .....

Fait à

le

**Entreprise utilisatrice**

**Entreprise de travail temporaire**

**Signature  
et cachet**

**Signature  
et cachet**